



BULLETIN INSCRIPTION

33^{ème} foire à tout - Gonnevillèle-sur-Honfleur

Dimanche 3 mai 2026

Inscription à retourner (au plus tard le 29 avril 2026), rempli et signée, avec règlement à l'ordre de APE GONNEVILLE SUR HONFLEUR, et d'une copie de pièces d'identité recto/verso ou de votre carte professionnelle en cours de validité à l'adresse suivante : APE - Ecole primaire " les hirondelles " - Rue Charlemagne, 14600 Gonnevillèle Sur Honfleur.

Nom :	
Prénom(s) :	
N° pièces d'identité ou N° RCS :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Mail :	Téléphone :
Avec véhicule (6 mètres min.) :	Type de véhicule :
Oui / Non	Longueur :
Nb mètres (4€/m, 3 mètres mini, avec véhicule 6 mètres mini) :	
J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature eu cours de l'année 2026.	
Fait à :	Signature :
Le :	
Les nouvelles réglementations nous imposent une préinscription obligatoire. Aucune inscription ne sera acceptée le jour même. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Ne pas jeter sur la voie publique en vertu de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.	



BULLETIN INSCRIPTION

33^{ème} foire à tout - Gonnevillèle-sur-Honfleur

Dimanche 3 mai 2026

Inscription à retourner (au plus tard le 29 avril 2026), rempli et signée, avec règlement à l'ordre de APE GONNEVILLE SUR HONFLEUR, et d'une copie de pièces d'identité recto/verso ou de votre carte professionnelle en cours de validité à l'adresse suivante : APE - Ecole primaire " les hirondelles " - Rue Charlemagne, 14600 Gonnevillèle Sur Honfleur.

Nom :	
Prénom(s) :	
N° pièces d'identité ou N° RCS :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Mail :	Téléphone :
Avec véhicule (6 mètres min.) :	Type de véhicule :
Oui / Non	Longueur :
Nb mètres (4€/m, 3 mètres mini, avec véhicule 6 mètres mini) :	
J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature eu cours de l'année 2026.	
Fait à :	Signature :
Le :	
Les nouvelles réglementations nous imposent une préinscription obligatoire. Aucune inscription ne sera acceptée le jour même. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Ne pas jeter sur la voie publique en vertu de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.	